

Conseil Communal

Mercredi 22 juin 2016

Le compte rendu de la réunion du 3 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire indique qu'un point supplémentaire doit être ajouté à l'ordre du jour en 7^e.

Il s'agit de :

- SDEC : Effacements de réseaux.

Les élus acceptent l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

I CAUE

Convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique

Mme le Maire rappelle qu'elle a rencontré avec son adjoint, Alain LE GRAËT, un représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados, en vue d'engager une réflexion sur l'aménagement d'un parc paysager dans le lotissement « Le Fay ».

Afin de régulariser cette démarche avec cet organisme, le Maire doit signer une convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.

Le conseil communal, après avoir pris connaissance dudit document, émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

II SAFER

Réserve foncière

En 2010, la commune de VAUDRY avait passé avec la SAFER de Basse-Normandie une convention relative à la constitution de réserves foncières et avait fait une avance financière d'un montant total de 29 403.64 € (inclus honoraires et frais financiers).

Ces réserves étaient destinées à des échanges avec des exploitants agricoles pour des projets d'investissement qui sont aujourd'hui abandonnés.

Mme le Maire propose donc de renoncer à présent à l'acquisition de la réserve foncière prévue par convention et de demander le remboursement à la SAFER de l'avance versée, soit 29 403.64 €.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

III POINT SUR LE NOUVEL EPCI AU 1^{er} JANVIER 2017

Les maires des communes concernées ont été réunis en séminaire le samedi 18 juin dernier.

Mme le Maire présente le document étudié ce samedi.

Cinq points ont été abordés pendant cette journée :

1. Le Contexte réglementaire
2. Les Compétences
3. La Fiscalité et les Finances
4. Les Ressources Humaines
5. La Charte

Le territoire du nouvel EPCI se composera de 3 communes nouvelles /

- VIRE NORMANDIE : 8 communes déléguées soit 17951 habitants
- VALDALLIERE : 14 communes déléguées soit 6 099 habitants
- SOULEUVRE EN BOCAGE : 20 communes déléguées soit 8 658 habitants

Et de 2 communautés de communes :

- INTERCOM SEVERINE : 18 communes pour l'instant soit 7 216 habitants
- CONDE INTERCOM : 8 communes soit 9 354 habitants.

Le nom du nouvel EPCI choisi avec 19 voix Pour est le suivant :

- INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Le Powerpoint de cette journée sera annexé au compte-rendu transmis aux élus.

IV SDEC

Effacements de réseaux

Il est présenté à l'assemblée les dossiers établis par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatifs à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication de :

- L'Impasse de la Châtaigneraie
- Chemin de la Mare Piré
- Chemin de la Butte.

Le conseil communal décide, pour financer ces travaux, d'avoir recours à l'étalement de charges mis en place par le SDEC ENERGIE sur une durée de 5 ans, soit par an : 32 385,00 €

pour les trois et de demander le début des travaux au 2^{ème} trimestre 2017, cette période garantissant de meilleures conditions climatiques.

V QUESTIONS DIVERSES

❖ Commission Transports

Mme le Maire indique que le secteur de VAUDRY est très mal desservi en points de ramassage de transport scolaire.

Depuis longtemps, elle demandait au service des Transports de bien vouloir faire une étude sur la mise en place d'arrêts supplémentaires dans les Monts et à Montisenger. La commission « Transports » a adopté à l'unanimité la proposition.

Or, lors de la dernière réunion de bureau et bien que sur les 17 arrêts du circuit, seuls 4 se fassent à Vaudry, des élus remettent en cause à présent les nouveaux arrêts dans les Monts. Une réunion a donc eu lieu avec les services. Une enquête sera effectuée auprès des familles résidant dans les Monts afin de mesurer quels sont les besoins et si nécessité, des points d'arrêts supplémentaires seront mis en place après les vacances de la Toussaint.

❖ Travaux

Alain LE GRAËT indique que la rue Billard est fermée au moins jusqu'à la fin juillet pour les travaux du mur de soutènement.

Il poursuit en signalant qu'un contrôle routier a eu lieu entre le 4 et le 11 décembre 2015 dans la rue Billard. Il est passé entre 413 et 635 véhicules légers par jour et 4 à 32 poids lourds. 90 à 187 véhicules roulent à plus de 50 km/h.

❖ Rentrée scolaire

Deux conseils d'école ont eu lieu consécutivement concernant plus particulièrement l'organisation de la rentrée scolaire.

A l'école maternelle de VAUDRY, une nouvelle apprentie remplacera Jenny SIMON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 23h30.